

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE CAUMONT SUR DURANCE**

**Membres en  
exercice :**

16

**Membres  
présents :**

13

**Suffrages  
exprimés :**

14

**Date de  
convocation**

03/06/2026

**SEANCE DU 08 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 08 Juin à 18 heures, le Conseil d'Administration du CCAS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Claude MOREL, Président du CCAS.

**Etaient présents :** M MOREL – MME MARESCAUX – MME ABBRUZZO – MME RIGAUD – MME LORNE – MME VINCINAUX – M ROUBAUD – MME CORTE -- MME OLIVON - M GIACARDI – MME THORELLE– MME REYNAUD - MME CONSTANT

**Procurations :** M CECCONI A MME REYNAUD

**Absents :**MME BADALAMENTI – MME MALLEM

**Secrétaire :**Fabienne VINCINAUX

**DELIBERATION N°9908062026**

**RECRUTEMENT D'UNE VACATAIRE POUR L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

Rapporteur : Isabelle MARESCAUX

Vu le Code Général de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du Code Général de la Fonction Publique,

Considérant que les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent recruter des vacataires si les conditions suivantes sont réunies :

- Recrutement pour exécuter un acte déterminé,
- Recrutement discontinu dans le temps et répondant à un besoin ponctuel,
- Rémunération attachée à l'acte.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration le recrutement d'un vacataire pour assurer l'analyse des pratiques professionnelles des Aides à Domicile pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2027 au 31 décembre 2027 inclus.

La rémunération de chaque vacation s'effectuera sur la base d'un forfait brut de :

- 190,00 euros par jour d'analyse des pratiques professionnelles.
- 28 euros par réunion préparatoire.

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu l'exposé des motifs, délibère,

- **AUTORISE** le recrutement d'un vacataire pour assurer l'analyse des pratiques professionnelles des Aides à Domicile pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2027 au 31 décembre 2027 inclus.

➤ **INDIQUE** que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2027 de la collectivité.

**VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

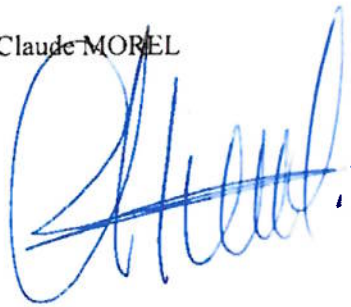
**POUR : M MOREL -- MME MARESCAUX – MME ABBRUZZO – MME RIGAUD -- MME LORNE -- MME VINCINAUX - M ROUBAUD – MME CORTE – MME OLIVON - M GIACARDI – MME THORELLE– MME REYNAUD - MME CONSTANT – M CECCONI**

Fait à Caumont-sur-Durance, le 09 Juin 2026

Le Président

La Secrétaire de séance

Claude MOREL



Fabienne VINCINAUX

